

Société | Muriel Pénicaud en Béarn: "40 000 emplois supplémentaires pour les personnes handicapées d'ici 2022"



Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, était en Béarn ce jeudi 10 octobre autour des thématiques de l'emploi et du handicap. Au cours d'une longue matinée, elle a visité l'entreprise adaptée APF Entreprises France Handicap 64 à Sauvagnon avant de se rendre au palais Beaumont à Pau, sur la première étape de l'« Inclusive Tour », axé sur ces mêmes thématiques. Une double occasion de mettre en avant de nouveaux dispositifs portés par la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel », dont le « CDD Tremplin », visant à booster l'emploi des personnes en situation de handicap. Des hommes et des femmes qui connaissent un taux de chômage de 19% soit le double du taux de chômage de la population totale. Ce sont ainsi environ 500 000 personnes en situation de handicap qui sont sans activité.

A Sauvagnon, APF Entreprises 64 est une entreprise adaptée qui compte une cinquantaine de salariés, dont 80% en situation de handicap. Elle se spécialise dans les métiers du tertiaires à forte valeur ajoutée, avec pour clients, notamment, Safran, Alstom, Engie, Total, L'Oréal et d'autres. Les salariés d'APF Entreprises 64 assurent ainsi des missions externalisées d'ingénierie documentaire (traduction, rédaction technique et aéronautique, etc) de saisie et traitement comptable, de retranscription audio (enregistrement et retranscription de document audio, compte rendu de réunion, rédaction de courrier...) mais aussi de reconditionnement et optimisation de matériel informatique, ou encore de transport de personnes ou service logistique... Autant de métiers et de personnels salués par la ministre ce jeudi matin, lors de sa visite de l'établissement. Une visite qui a par ailleurs donné lieu à un temps plus officiel : la signature d'une convention permettant l'embauche « en CDD tremplin » de 20 nouveaux salariés. Cette convention, impliquant APF Entreprises 64 et deux industriels, Airbus et ISS, porte sur la formation et l'accompagnement de travailleurs en situation de handicap aux métiers de l'informatique pour le secteur aéronautique. « Ils seront formés durant 5 mois tant sur une partie de théorie qu'en immersion dans les locaux des deux industriels, avant d'être embauchés définitivement par APF, qui pourra ainsi mettre en place un nouveau domaine d'activité », ont ainsi expliqué les partenaires ce mardi matin.

"1000 CDD tremplin à la fin de l'année, 3000 l'an prochain"

Un dispositif « tremplin » qui a ainsi aussi pour vocation au niveau national, d'élargir la palette des offres d'emplois proposées aux personnes handicapées, à travers notamment des métiers plus exigeants, ou de métiers « nouveaux ». Tout juste lancé, le dispositif, prévu par la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel », compte pour l'heure une centaine de CDD

tremplins signés. « Nous ne sommes qu'au commencement ; notre objectif est de 1000 CDD tremplins signés d'ici la fin de l'année, et de 3000 l'an prochain », pose la Ministre qui souligne que d'une manière générale, « le CDD tremplin, c'est un marche-pied pour la personne en situation de handicap qui durant 6, 8 ou 12 mois sera dans une entreprise adaptée, [elle-même soutenue sur ce dispositif par l'Etat, NDLR], avant d'aller, une fois formée et expérimentée, vers une entreprise "classique". L'objectif est bien d'aller vers l'emploi ordinaire pour que les entreprises adaptées puissent « par roulement » accueillir plus de personnes en situation de handicap. »

Alors qu'actuellement les entreprises adaptées compte 40 000 bénéficiaires, l'objectif est de parvenir à la création de 80 000 bénéficiaires d'ici 2022. Autrement dit 40 000 emplois nouveaux, tant au sein du secteur adaptés mais que du secteur « classique » inclusif en 4 ans (2018 - 2022). Jusque là, et pour tenir l'objectif, une enveloppe 450M€ est ainsi promise aux entreprises adaptées par le Gouvernement.



Créer des partenariats durables en faveur de l'emploi

Outre les félicitations de Muriel Pénicaud, la convention tripartite signée à Sauvagnon s'est également vue récompensée un peu plus tard dans la matinée, à Pau, d'un Prix « Inclusive Tour », qui vise à honorer les « plus belles collaborations entre entreprise engagée et entreprise adaptée initiées sur le territoire ».

L'« Inclusive Tour », sous la houlette de l'UNEA (Union Nationale des Entreprises Adaptées) mobilise des acteurs majeurs de l'économie inclusive en France tels que APF Entreprises, Agefiph, UNAPEI, MOUVES, Pôle Emploi, METI, etc.

Organisé ce mardi au Palais Beaumont de Pau et en partance pour 15 autres étapes à travers la France, cette initiative pour l'emploi des personnes handicapées a pour objectif de réunir non seulement les entreprises adaptées de la région mais aussi les acteurs économiques (PME, ETI, grands groupes, entreprises publiques, groupes associatifs), ainsi que les partenaires institutionnels et financiers d'un même territoire afin de créer des partenariats durables en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. « Une première » selon le président de l'UNEA Cyril Gayssot, qui voit dans cette belle unité (à commencer par celles des acteurs du secteur de l'économie inclusive...) « les conditions de la réussite de l'objectif de la création des 40 000 emplois supplémentaire d'ici 2022 ».

"Une mobilisation générale indispensable"

A Pau, outre des récompenses permettant d'identifier des belles initiatives locales et inclusives, la matinée a également donné lieu à la signature d'une Charte d'engagement des acteurs locaux que sont Safran H.E., Total, Enedis, Terrega et Femmes Cheffes d'Entreprise du Béarn. Un engagement de ces acteurs à notamment développer les échanges économiques avec les entreprises adaptées (sous-traitance, prestation de service, fourniture...) mais aussi à favoriser la mise en oeuvre de nouvelles expérimentations en partenariat avec les entreprises adaptées ou encore à développer avec elles, des collaborations en matière d'innovation, de recherche, ou de mécénat financier. Autre engagement du jour, cette fois au profit des entrepreneurs : une convention de partenariat entre le Réseau Entreprendre Adour et l'UNEA.

Au total, c'est bien l'impulsion d'une dynamique de promotion des entreprises adaptées, et à travers elles de l'emploi des personnes handicapée que cherche à provoquer sur les territoires cet « Inclusive tour » qui démarre. « C'est une forme de mobilisation générale indispensable pour réussir le changement d'échelle des Entreprises Adaptées. Sans développement économique du secteur adapté, il n'y pas de création d'emplois. » rappelle Cyril Gayssot. Une idée également reprise par la Ministre du travail, en conclusion de son intervention au Palais Beaumont, « il ne faut pas choisir entre performance économique et solidarité. Il faut les deux, la tête et le cœur, c'est ce qui permettra d'avoir une société meilleure. »



Solène Méric

Crédit Photo : Aqvi.fr

Publié sur aqvi.fr le 10/10/2019

[Url de cet article](#)